



utilisation d'image ou nom de célébrités sur une site commercial

Par **sybk**, le **09/03/2012** à **16:48**

bonjour,

Mon entreprise commercialise des collants féminins correspondant a differents teints de peaux noires.

Nous faisons nos propres photos avec nos mannequins, cependant, pour illustrer et decrire au mieux les couleurs de nos collants et donner une reference connue a nos clientes, nous souhaitons utiliser des images et noms de célébrités, sans pour cela les lier a la marque.

Autrement dit, puis-je ecrire sur le site ou sur un courrier commercial :

Couleur 1 correspond a une couleur claire type Mme BlaBla

Couleur 2 correspond a une couleur foncée type Miss BloBlo

etc ...

A aucun moment, nous ne disons Mme BlaBla ou Miss BloBlo portent ou recommandent nos collants. Leurs noms et images ne figurent pas sur nos pubs, ne figurent pas sur nos emballages de produit, mais comme illustration dans la description de nos produits. En bref, nous ne souhaitons pas utiliser leurs noms et images pour promouvoir nos produits, mais pour les décrire une fois que nos clientes sont déjà sur le site web de la marque.

En résumé, et compte tenu des conditions que j'ai exposées ci-dessus :

+ Peut-on utiliser l'image d'une célébrité comme description de nos produits ?

+ Peut-on utiliser une photo recadrée faisant apparaître partiellement une célébrité sans pour autant qu'on la reconnaisse ?

+ peut-on utiliser le nom d'une célébrité comme une référence a sa couleur de peau ?

merci

jb